

Conseil général des Landes
Direction de l'Éducation, de la Jeunesse
et des Sports
23, rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40
Fax : 05 58 05 41 02
Mél. : education@cg40.fr

Contact presse
Monique Castaignède
Tél. : 05 58 05 40 50
communication@cg40.fr

www.landes.org

Les Landes, le Département XL



Pose de la première pierre du COLLÈGE de Saint-Geours-de-Maremne

Conception-Hip. CG40/06/2011 - photo de couverture Cabinet Patrick Artcharen

10 juin 2011 à 18 heures

Les Actions Educatives



Pose de la première pierre du COLLÈGE de Saint-Geours-de-Maremne

Les collèges au cœur de la politique éducative

Le Conseil général des Landes consacre des efforts continus pour l'éducation, et particulièrement pour l'action vers les collèges.

Dans un contexte de montée constante des effectifs des 35 collèges publics, le Département s'efforce d'offrir aux collégiens landais des infrastructures et des outils pédagogiques modernes et performants.

Après l'ouverture du 36^e collège à Saint-Paul-lès-Dax à la rentrée scolaire de 2011, un 37^e collège va sortir de terre à Saint-Geours-de-Maremne pour la rentrée de 2012.



Le programme de construction

- Une cour de 1000 m²
- Un préau et parvis de 800 m²
- 21 salles d'enseignement.
- Un centre de documentation et d'Information, une salle informatique
- 4 logements de fonction, des locaux d'administration et vie scolaire, 1 salle d'étude, 1 foyer « élèves »
- 741 points de connexion individuels pour le réseau informatique



Chiffres-clés

- 65 M€ investis par le Conseil général dans l'éducation en 2011
- Augmentation de + 8 % des effectifs des collèges sur les 5 dernières années (pour la rentrée 2010-2011, plus de 15 900 élèves)
- Estimation de 17 000 élèves en 2013
- Coût prévisionnel de construction de l'établissement, incluant les équipements mobiliers et matériels pédagogiques, 13,3 M€.



Le futur collège de Saint-Geours-de-Maremne

Une démarche partenariale

Le Département prépare, finance et conduit le projet en lien avec la commune de Saint-Geours-de-Maremne ainsi que les services de l'Éducation nationale.

La commune de Saint-Geours-de-Maremne a fourni gratuitement le terrain sur lequel le projet est réalisé. Elle finance également les travaux de voirie et réseaux.

Avec entre autres une réunion d'information publique qui se tiendra le 20 juin prochain à Saint-Geours-de-Maremne, la concertation se poursuit avec l'association des usagers et celle des parents d'élèves dans le cadre des travaux du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN). Les secteurs de recrutement, actuellement en cours d'étude, seront présentés au CDEN, à l'automne 2011.



Un important investissement

Le vœu formulé par les différents acteurs était de réaliser un collège à taille humaine, moderne et évolutif. Aussi, sa capacité d'accueil sera de 450 élèves (extensible à 600).

Pour le Département, le coût prévisionnel de construction de l'établissement, incluant les équipements mobiliers et matériels pédagogiques, est de 13,3 M€.

En outre, le Département contribue à la création de vestiaires supplémentaires sur les installations sportives situées à proximité de ce nouvel établissement. 150 000 € sont consacrés à cette opération.

Les principes de réalisation

Situé en limite d'agglomération ce 37^e collège s'insère dans son environnement « forestier ».

Une disposition en « atrium » et jardins « patio » facilite la circulation. L'orientation permettra de contrôler les apports solaires tant sur le plan thermique que sur celui de l'éclairage naturel. Ce nouveau collège s'inscrit comme la première pierre d'un futur quartier résidentiel.

La démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), déjà appliquée au collège ouvert en 2009 à Biscarrosse ainsi qu'à Saint-Paul-lès-Dax, est reconduite pour ce projet.

Aussi, des dispositifs favorables à l'environnement et limitant les coûts de fonctionnement sont mis en œuvre : panneaux photovoltaïques, chaudière mixte bois/gaz, outils de maîtrise de la consommation, récupérateurs d'eaux pluviales, terrasses végétalisées, plantations d'essences locales peu gourmandes en eau d'arrosage.

A l'issue du concours d'architecture, l'équipe lauréate est le cabinet Patrick Arotcharen de Bayonne

